

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DE COMMUNAUTÉ SÉANCE DU 24 JUIN 2026

Convoqué le jeudi 18 juin 2026, le Bureau de Communauté d'Alès Agglomération s'est réuni en Salle des Assemblées de l'ATOME à Alès le mercredi 24 juin 2026 à 17 h 30, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS (63) : Christophe RIVENQ, Valérie MEUNIER, Jean-Charles BENEZET, Méryl FRIZON-DEBIERRE, Philippe RIBOT, Aurélie GENOLHER, Claude CERPEDES, Pascale EUGENE, Ghislain CHASSARY, Marie-Christine PEYRIC, Thierry BAZALGETTE, Nathalie MONTORO TEISSIER, Jean-Claude ROUILLON, Christophe BOUGAREL, Pierre AIGUILLON, Aimé CAVAILLE, Gael MANCUSO, Éric PLANTIER, Bonifacio IGLESIAS, Philippe ALLIE, Alain GIOVINAZZO, Valéry BEUDIN, Liliane ALLEMAND, Gérard BANQUET, Philippe TALAGRAND, Michel VIGNE, Denis KUCHARCZAK, Marc DUMAS, Jean-Jacques VIDAL, Marielle VIGNE, Olivier AVOUAC, David GUIRAUD, Pascal MILESI, Thierry ORTIZ, Michel MERCIER, Rémy BOUET, Jean-Claude D'ANTONA, Matthieu TESTARD, Luc VILLARET, Lionel ANDRE, Marc JEKAL, Jacqueline JANIEC, Jacques PEPIN, Guy MANIFACIER, Jean-Michel LAINE, Jérôme VIC, Frédéric GRAS, Christian DEVISMES, Adrien CHAPON, François SELLE, Gérard BARONI, Patrick JULLIAN, Jean-Marie MALAVAL, Marc SASSO, René MEURTIN, Roch VARIN D'AINVELLE, Laurent CHAPELLIER, Thierry JONQUET, Georges DAUTUN, Laurence BULTEZ-CADET, Jean-Noël PUDDU, Georges RIBOT, Georges MATICHARD

POUVOIRS (06) : Sylvain ANDRE pouvoir à Aurélie GENOLHER, Julie LOPEZ DUBREUIL pouvoir à Éric PLANTIER, Guy CHERON pouvoir à Marc SASSO, Fabien FIARD pouvoir à Rémy BOUET, Johanna HUGUET pouvoir à Jérôme VIC, Sébastien MAGNY pouvoir à Christophe RIVENQ

ABSENTS EXCUSÉS (07) : Jean-Luc GIBELIN, Rémy CLEMENCIAER, Christophe BONNEFOY, Stéphane ALLIGNOL, Henri CROS, Bruno BIONDINI, Louise SALATHÉ

Monsieur le Président les informe qu'à leur écoute, il a fait réaliser une bouteille recyclable. Pour cette première fois, ont été jointes des bouteilles d'eau, mais à partir du prochain Conseil, pour faire des économies et être durable, il leur proposera d'arriver avec les gourdes remplies s'ils le souhaitent. Il précise qu'ils peuvent mettre ce qu'ils veulent à l'intérieur des gourdes, cela ne se verra pas... Il précise qu'il y en a des bleues et des vertes mais qu'il ne faut y voir aucun message particulier. Cee sont juste les couleurs d'Alès Agglomération.

Madame Meryl FRIZON-DEBIERRE, 4^{ème} Vice-présidente représentant la commune d'Alès, est élue secrétaire de séance.

I. ASSEMBLÉES

Approbation des procès-verbaux des Bureaux de Communauté des 15 et 29 avril 2026

Les procès-verbaux des Bureaux de Communauté des 15 et 29 avril 2026 sont approuvés à l'unanimité sans remarque.

DGA RESSOURCES

II. FINANCES

1. Octroi de subventions 2026

Monsieur le Président propose d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

Secteur Solidarités :

Associations bénéficiaires	Montants accordés en 2026
Faire	40 000 €
RESEDA	130 000 €
APMG	5 500 €
Association CPTS La Cévenole	36 000 €
Avenir Jeunesse	60 000 €
TOTAL	271 500 €

Secteur Ruralité :

Associations Bénéficiaires	Actions	Montants Accordés en 2026
Axe PAT : Rendre accessible à tous une alimentation de qualité		
Episol Alès	Défi alimentation pour les personnes en situation de précarité (parcours pour mieux manger à budget constant)	2 500 €
Association les Têtes d'Ail	Le grand banquet participatif : « Cuisinons ensemble autour d'une alimentation locale, durable et accessible, public alésien »	1 950 €
Association Office Municipal des Sports d'Alès (OMS)	Ateliers cuisine jeunes, adolescentes « séjours sportifs, bien être et bien manger »	2 000 €
Association les Amis de Générargues	Défi alimentation pour les personnes en situation de précarité (parcours pour mieux manger à budget constant)	2 000 €
Centre Socio Culturel Lucie Aubrac	Projet « Et si on mangeait des fruits ? » : déploiement d'un bar à fruits sur la cantine et ateliers pédagogiques sur le temps périscolaire	3 000 €
Alès Sécurité sociale de l'Alimentation	Expérimentation d'une Sécurité Sociale Alimentaire pour un accès digne, local et durable sur le bassin alésien.	1 500 €
Les Jardins de la Bedosse	Création d'itinéraires techniques pédagogiques pour l'enseignement autour du jardin et du jardinage nourricier pour les écoliers (du CP au collège)	1 000 €
Gastronomie et terroirs en Cévennes	12 ateliers de cuisine avec repas mélangeant gastronomie, culture, Cévennes	1 000 €

Associations Bénéficiaires	Actions	Montants Accordés en 2026
Mouvement ATD quart monde	Permettre aux locataires HLM de Cendras, de favoriser les échanges et la convivialité en découvrant les produits alimentaires locaux : rencontre hebdomadaire, repas partagé, lien avec les producteurs locaux, ...	1 000 €
Collectif animateurs 30	Ateliers diététiques - sensibilisation en alimentation/santé (un par mois) pour les bénéficiaires de la cantine solidaire (lutte contre la précarité alimentaire)	1 000 €
Centre Social le Kiosque	Ateliers pédagogiques enfants autour des goûters équilibrés et luttant contre le gaspillage alimentaire Parcours pédagogiques « alimentation saine et durable à travers le jardin partagé	2 000 €
Association sur le bassin cévenol des diététiciens - ABC Diet	Ateliers pédagogiques lors du concours de soupes du CLCV (association nationale de consommateurs) de St Christol lez Alès sur les bienfaits des légumes (cuisine et conseils nutritionnels) Le goûter c'est moi qui l'ai fait : réalisation de livrets de recettes et de conseils diététiques et ateliers pédagogiques sur le temps périscolaire pour une dizaine d'ateliers au sein d'Alès Agglomération	2 500 €
Association RESEDA	Parcours animations pour la Maison de la Jeunesse Création de supports de sensibilisation à la diversité alimentaire pour les parents des enfants de crèches d'Alès Agglomération	950 €
Association la Clède	Glaneuses de villes, Glaneuses de champs : glanage solidaire sur les fins de marchés d'Alès (QPV) et ateliers de cuisines associés	1 500 €
Le Cabas de Saint Jean de Valérisclé	Animations autour de la cuisine en utilisant l'outil PAT Mobile : ateliers de cuisine pour promouvoir le bien manger avec une itinérance dans les quartiers du village	1 200 €
Association la méthode Paillettes	Spectacle d'improvisation théâtrale sur une journée événementielle (thèmes alimentation, cuisine, agriculture locale, ...)	1 000 €
Axe PAT : Adapter les filières agricoles et développer les circuits alimentaires locaux		
Groupe qualité des miels d'Occitanie IGP miel des Cévennes	Renforcement de la stratégie de communication institutionnelle et promotionnelle autour des Miels d'Occitanie et de l'IGP Miel des Cévennes (événements grand public et animation scolaire)	2 000 €
Chambo'Fest	Foire d'automne : producteurs locaux, concours de soupes, conférence, exposition	400 €
Fruits oubliés et biodiversité	Identification, expérimentation et valorisation de la ressource alimentaire issue des Chênes à glands comestibles	1 000 €

Associations Bénéficiaires	Actions	Montants Accordés en 2026
CERISE :Centre de Recherches et Initiatives pour la Solidarité et l'Environnement	Étude de marché « création d'un laboratoire de transformation végétale » à Mialet	1 000 €
Association du Renouveau de la Pomme	Fête du jus de pomme et de l'agriculture des hautes – vallées cévenoles	1 000 €
Axe PAT : Soutenir les agriculteurs dans leur quotidien et dans les changements et Rendre l'accès au métier plus facile par la formation et la transmission		
Association Mouvement Tous Paysans	Chantiers paysans, solidaires et collectifs » dont l'objectif est de favoriser l'entraide entre habitants du territoire et agriculteurs : 4 chantiers participatifs sur l'année 2026	2 000 €
ANEFA GARD 30	La découverte du monde agricole grâce à un jeu d'énigmes (Escape Game) Objectifs principaux : conception et mise en œuvre à la MFR de Vézénobres	2 000 €
Association Développement Emploi Agricole et Rural ADDEARG	Mise en œuvre d'un dispositif de proximité facilitateur et incitateur à l'installation de porteurs et porteuses de projets agricoles sur le territoire d'Alès Agglomération	1 000 €
Association de soutien par l'insertion ASPI	Au Champ des Possibles : accompagnement individuel de personnes éloignées de l'emploi à travers un jardin pédagogique partagé servant de support à la remobilisation sociale, à l'acquisition de compétences transférables et à la construction d'un parcours d'insertion professionnelle durable.	2 000 €
Axe PAT : Préserver et développer les terres cultivables pour les mettre à disposition d'une production agricole de qualité et adaptée aux besoins des territoires		
Terre de Liens Languedoc Roussillon	Transmission d'une exploitation : Accompagnement d'un portage de projet de préservation d'exploitation agricole sur la commune de Tornac	1 500 €
Solidarité Paysans 30	Organisation d'un Farm dating sur l'agriculture collective, Massillargues – Atuech	2 000 €
Axe PAT : Rendre les pratiques agroécologiques dominantes		
Association AGIR	Évènement annuel grand public, élus et professionnels : La ressource en eau, préservation et partage, pour une souveraineté alimentaire du territoire d'Alès Agglomération.	1 000 €
Association Nature et Progrès Gard	Conception et animation d'un stand « le sol un être vivant à protéger »	1 000 €
Total	44 000 €	

Secteur Ressources humaines :

Associations bénéficiaires	Montant accordé
COS Budget REAAL	19 273 €
CGT	500 €
CFDT	500 €
Total	20 273 €

Secteur Enseignement supérieur :

Associations bénéficiaires	Montant accordé
Unîmes – Collège doctoral	5 000 €

Secteur Temps libre :

Associations bénéficiaires	Montant accordé
Olympique d'Alès en Cévennes	25 000 €

Secteur Politique de la ville :

COTISATIONS	
Associations bénéficiaires	Montants
GIP – Animation du contrat de Ville Alès Agglomération	41 000 €
GIP - Projet de Réussite Éducative La Grand Combe	14 000 €
GIP – Animation du contrat de Ville de la Grand Combe	11 400 €
GIP – Animation du contrat de Ville d'Anduze	4 000 €
Total	70 400 €

Subventions – Hors contrat de ville	
Associations bénéficiaires	Montants
Maison de l'emploi	100 000 €
MLJ – Mission Locale Jeunes d'Alès	128 000 €
Eurek'Alès Centre Culturel Scientifique – Médiation dans le domaine scientifique	33 000 €
Total	261 000 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire d'Alès		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
ADIE	Mobilisation des personnes porteuses d'un projet d'emploi, indépendant ou salarié et promotion de l'offre ADIE	1 500 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire d'Alès		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
All'Style	La Caravane Hip Hop	1 000 €
All'Style	La Semaine internationale Hip Hop	1 000 €
Aquarelle Passion	Atelier d'aquarelle et de couture dans les quartiers prioritaires	1 000 €
Association F.A.I.R.E	Vous êtes magnifiques	500 €
Association Unis-Cité	Lutte contre le décrochage scolaire à Alès : service civique combiné	1 000 €
Association Avenir Jeunesse	Prévention du décrochage scolaire	1 000 €
Association Avenir Jeunesse	Les seniors et l'emploi	1 000 €
CIBC Gard Lozère Hérault	Femmes, compétences et parcours d'insertion	1 000 €
CIDFF	Permanences juridiques d'accès aux droits	500 €
Face gard	Ouverture au monde de l'entreprise	1 000 €
Gestion du Cratère	Échange Centre Périphérie et découverte des autres cultures	1 000 €
Grille Ouverte	Magazines radiophoniques, reportages, plateaux radio	2 000 €
La Clède	Ateliers socio-linguistiques / Ateliers citoyenneté	1 500 €
La Clède	Premières heures en chantier	500 €
La Vallée en images	Ateliers de création Cinéma : un film en souvenir	1 000 €
Le Chant des Possibles	Alès 2025, on vient vous enchanter	500 €
Les Clés de la Réussite	Les Valeurs de la République Centre-Ville et QPV	1 000 €
Meltingphot Alès Cévennes	Culture et Gastronomie	500 €
Mission Locale Jeunes	Auto-École Solidaire	500 €
Mission Locale Jeunes	Ne me donne pas, je Bosse	3 200 €
Punch Insertion Cévenol	Initiation, découverte et pratique du kickboxing, du K1 et du Full Contact	2 000 €
Rencontre et Amitié d'Ici et d'Ailleurs	Festival RAIA	500 €
Raison de Plus	Accompagnement renforcé vers et dans l'emploi	2 500 €
Raison de Plus	Chantiers Solidaires	1 500 €
Rugby Club Cévenol	Rugby Quartier et Mixité	1 000 €
Sésames SAM	Actions éducatives sociales et culturelles au cœur des quartiers	1 500 €
Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles	Trouver un métier « vert » l'avenir	500 €
Total		31 700 €

Subventions – CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) 2025 / 2027		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Association Gardoise Écrivain Solidaire	Écrivain Public	3 200 €
Face Gard	Rapprochement du monde économique en faveur de l'inclusion des publics	500 €
Gestion du Cratère	« Une saison au cratère » action spécifique inter génération	500 €
L'Émeraude	Santé vous bien : objectif Top Culture	500 €
Maison de la Nature et de l'Environnement	Faire'Tile	1 000 €
Meltingphot Alès Cévennes	Je filme mon futur métier	2 000 €
Planning Familial 30	Sensibilisation en santé sexuelle et lutte contre la précarité mensuelle	500 €
Punch Insertion Cévenol	Tous à vos gants !	3 000 €
RESEDA	Animation de l'atelier Santé Ville et Fonds de Participation Santé	1 200 €
Voyages Culturels	Médiation autour du livre et de lecture dans les QPV	2 000 €
Zazplinn Productions	Latitude 44	1 000 €
Zazplinn Productions	Harpy Project	1 500 €
Total CPO		16 900 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire La Grand' Combe		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Comité départemental de cyclisme du Gard	Accompagner les jeunes des QPV au développement de la pratique du vélo	800 €
Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la Grand'Combe	Ensemble pour réussir et s'émanciper	1 000 €
SEP - Service d'Entraide Protestant	REAAP	1 000 €
Association des professionnels de Santé	Lieu d'accueil enfants/parents	500 €
RESEDA	Animation de l'Atelier Santé Ville et Fonds de Participation Santé	800 €
Association des professionnels de Santé	Ateliers de prévention seniors	500 €
Association des professionnels de Santé	Formations aux premiers secours et gestes qui sauvent	500 €
CDAD	Point Justice à la Grand Combe	1 000 €
Tedac	Connexion pour tous	750 €
Les Clés de la Réussite	Les Valeurs de la République	1 500 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire La Grand' Combe		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Cultivons nous	Club sciences, ateliers scientifiques et mini-stage d'été pour collégiens	800 €
Association Les Lendemains	Stages et initiations au trapèze volant et arts du cirque	1 000 €
Compagnie 1057 Roses	Pratiques artistiques partagées	500 €
Achles	La Deter - Ateliers de pratiques artistiques	500 €
Association Les Lendemains	Culture à la Berline	1 500 €
Les Coriaces	7 minutes, un projet théâtral pour que des vies se croisent	1 200 €
Art'Attack	Ateliers hebdomadaires Graffiti et Street-Art	1 000 €
Méli-Mélo	Ateliers hebdomadaires Écriture et Rap « Hip Hop Transmission »	1 000 €
Sirop de la Rue	Ateliers hebdomadaires beatmaking	1 000 €
La Semeuse	Découverte des danses traditionnelles de France	600 €
Gestion du Cratère	Échange centre périphérie et découverte d'autres cultures	500 €
Tawa	L'histoire du futur	1 800 €
Coopération territoriale de Clubs Cévennes	Élan féminin : découverte de la pratique du basket pour les jeunes filles	1 000 €
Soleil dansant	Danser pour aller vers l'émancipation et l'ouverture à l'autre	1 000 €
Gym Salloise	Sport Santé Solidarité Soutien. Les 4 S du mieux vivre	900 €
Boxing Club Lous Pelous	La boxe, un sport qui inculque des valeurs de respect, de discipline et de dépassement de soi	1 500 €
Shotokan Karaté Do	Accompagnement de la jeunesse à travers le sport	750 €
Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la Grand'Combe	La pratique de la natation, un besoin pour les grands'combien	500 €
Tedac	Plateforme auto-mobilité	500 €
SEP - Service d'Entraide Protestant	En route vers l'emploi	1 000 €
Tedac	Chantiers découvertes du monde professionnel	1 000 €
Avenir Jeunesse	Chantiers éducatifs	2 000 €
SEP - Service d'Entraide Protestant	Eco Loge Toit	4 000 €
La Combine	Ateliers Repair Café et 0 déchet	500 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire La Grand' Combe		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
CVN Aventures	CVN Aventures	500 €
Loisirs en Marche	Activités de loisirs	1 100 €
La Combine	Fête de la Science	500 €
La P'tite Brique	Développer des compétences par le jeu avec des briques de construction	500 €
TOTAL LA GRAND COMBE		37 000 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire d'Anduze		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Espace d'expressions	Séances d'art-thérapie multi expressions	400 €
Apprend'Tissages	Égalité des chances pendant les vacances scolaires	400 €
Anca	Graine de sens	600 €
La Clède	E administration France Services	500 €
Sème ses mots	Cercle des conteuses	500 €
Le Chant des Possibles	On vient vous enchanter	400 €
Art'Attack	Empreintes, l'atelier du quartier	200 €
Yiriba	Yiriba	300 €
Les Arts des Lézards	Prends le micro – Scène ouverte du cabaret nomade	200 €
Arts Vivants en Cévennes	La Rue est à vous	700 €
Les Arts des Lézards	Par Chemins Partagés	200 €
E-Mouvant	Ateliers de danse parents/enfants	400 €
Sporting Club Anduzien	Les Stages du SC Anduzien	2 000 €
Sporting Club Anduzien	Youth League d'Anduze	1 200 €
Jazzoparc	Festival Jazzoparc	1 000 €
La Clède	Horizon : accompagnement vers l'emploi	500 €
Atelier Toupie	Construction participative aux jardins communaux d'Anduze	300 €
La Clède	Le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs	200 €
TOTAL ANDUZE		10 000€

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération – Territoire de Veille Active			
Communes	Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Cendras	Centre socio culturel Lucie Aubrac	Atelier Vélo	2 000 €
	Association sportive Cendras	Tournoi de l'Amitié	1 500 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération – Territoire de Veille Active			
Communes	Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Saint Julien les Rosiers	Raison de Plus	Chantiers solidaires	2 000 €
	Centre Social et culturel Le Kiosque	Printemps des Familles	1 500 €
Saint Christol les Alès	Ka Danse	Danse, créations, découvertes et échanges	1 500 €
	Les Polymusicales	28ème Festival des Mômes	2 000 €
Saint Martin de Valgalgues	Le Kiosque Centre Social	Camont en Fête	1 500 €
	Saint Martin Solidaire	Vacances pour tous	1 000 €
	Sporting Club Saint Martin de Valgalgues	2 tournois sur 2 jours	1 000 €
TOTAL			14 000 €

Votants : 69
Pour : 69 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

III. STRATÉGIE FINANCIÈRE

2. Octroi de fonds de concours à diverses communes

Le montant des fonds de concours versés aux communes est établi par délibération du Conseil Communautaire.

Les critères de répartition sont fixés par le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité.

✓ AUJAC

Refonte site internet mairie :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 1 300 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 650 €.

✓ BOUCOIRAN

Acquisition ordinateurs portables :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 1 357,78 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 678 €.

✓ CRUVIERS LASCOURS

Rénovation logement n° 3 du Château :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 9 770 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 et C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 885 €.

Rénovation salle de bains du logement des écoles :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 4 112,40 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 2 056 €.

Rénovation épicerie communale travaux de terrassement et travaux extérieurs seconde tranche :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 9 548,30 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 774 €.

✓ GÉNOLHAC

Remplacement et pose menuiseries gîtes :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 6 800,56 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 et C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 3 332 €.

✓ LAVAL PRADEL

Travaux de voirie entrée nord impasse Peyraube :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 86 570 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2021_06_07 du Conseil de Communauté du 1^{er} juillet 2021, C2022_01_10 du Conseil de Communauté du 17 février 2022, C2023_02_11 du Conseil de Communauté du 13 avril 2023 et C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 43 285 €.

Travaux de voirie Mas Dieu, Rue Lafayette, Route de Cassagnettes :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 61 370 €.

Le montant des subventions s'élève à 24 548 €.

Conformément aux délibérations C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 17 542 €.

Réfection toiture et création de trottoirs école Nelson Mandela :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 55 831 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 27 915 €.

✓ MASSANES

Travaux réfection chaussée rue Florian :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 28 832,50 €.

Le montant des subventions s'élève à 7 208,13 €.

Conformément aux délibérations C2023_02_11 du Conseil de Communauté du 13 avril 2023, C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 8 529 €.

Terrassement création d'un chemin et d'une aire de retournement pompiers bois du Pet-à-Pied :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 19 600 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 et C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 722 €.

✓ MIALET

Rampes et portail Maison multi-services et city stade :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 11 620 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 031 €.

✓ PORTES

Pose de panneaux photovoltaïques toiture de la mairie :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 8 746 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 300 €.

Acquisition de matériel débroussailleuse, batterie, souffleur :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 2 350 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 1 175 €.

✓ ROUSSON

Travaux voirie 2026 :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 101 197,25 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 15 116 €.

✓ SÉNECHAS

Acquisition matériel professionnel de cuisine point multi-service:

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 38 880 €.

Le montant des subventions s'élève à 19 440 €.

Conformément aux délibérations C2022_01_10 du Conseil de Communauté du 17 février 2022, C2023_02_11 du Conseil de Communauté du 13 avril 2023 et C2024_02_08 du Conseil de Communauté du 10 avril 2024 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 9 720 €.

✓ SAINT CHRISTOL LEZ ALÈS

Rénovation bâtiments communaux :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 131 249,40 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2025_02_16 du Conseil de Communauté du 10 avril 2025 et C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 65 624 €.

✓ **SAINT JEAN DE VALÉRISCLE**

Mise en place de coffret électrique :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 4 159,13 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2026_03_10 du Conseil de Communauté du 29 avril 2026 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 2 079 €.

Monsieur le Président propose d'approuver ces fonds de concours.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

3. Modification partielle de la délibération B2026_02_02 pour la commune de Thoiras-Corbès

Par la délibération B2026_02_02 du Bureau de Communauté du 29 avril 2026, un fonds de concours d'un montant de 20 500 € a été octroyé à la commune de Thoiras-Corbès pour le projet de « réaménagement de l'ancienne mairie de Corbès ».

Une erreur matérielle a été commise lors du calcul du montant disponible au titre des fonds de concours accordés dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal 2021 à 2026.

Aussi, il convient de réduire de 20 500 € à 16 179 € le fonds de concours octroyé à la commune de Thoiras-Corbès pour le projet "réaménagement de l'ancienne maire de Corbès".

Monsieur le Président propose d'approuver cette modification.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

4. Modification partielle de la délibération B2025_05_03 pour la commune d'Anduze

Par la délibération B2025_05_03 du Bureau de Communauté du 17 décembre 2025, un fonds de concours d'un montant de 40 000 € a été octroyé à la commune d'Anduze pour le projet de « réhabilitation d'un bâtiment en médiathèque ».

À la demande de la commune qui ne souhaite pas donner suite à ce projet, il convient d'annuler ce fonds de concours et de réintégrer son montant dans les fonds de concours d'investissement 2021-2026.

Monsieur le Président propose d'approuver cette modification.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DGA DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

IV. HABITAT ET LOGEMENT

5. Programme d'Amélioration de l'Habitat - Attribution des subventions aux propriétaires – Liste n°55 des bénéficiaires

Dans le cadre des projets d'amélioration de l'habitat ancien, Alès Agglomération peut verser des subventions pour faciliter l'engagement des travaux.

Une délibération du Conseil de Communauté, du 11 avril 2019 a fixé les modalités d'attribution de ces subventions, destinées à encourager la réhabilitation des immeubles et logements anciens dans les centres-villes, villages et hameaux, ainsi que la réduction de la précarité énergétique.

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES N°55				
N° P	Nom Propriétaire	Montant des travaux subventionnés TTC	Montant subvention en €	Financement
1242	LE ROCH Isabelle	55 343 €	500 €	HAB. MIEUX
1243	POTTINGER GLASS Michael	72 394 €	500 €	HAB. MIEUX
1244	NEIERS Marie-Laure	71 722 €	500 €	HAB. MIEUX
1245	LUTAUD Stéphanie	32 945 €	500 €	HAB. MIEUX
1246			1 500 €	P.OCCUPANT
1247	LEONE Giuseppe	27 193 €	500 €	HAB. MIEUX
1248	PEREDES Christiane	8 980 €	1 347 €	P.OCCUPANT
1249	MOUGARI Fatma	16 676 €	1 500 €	P.OCCUPANT
1250	COURTADE Sandrine	56 711 €	500 €	HAB. MIEUX
1251	PIT Nadine	6 737 €	919 €	P.OCCUPANT
1252	REY Bernard	83 914 €	500 €	HAB. MIEUX
1253	CHAUVET Jeanine	4 927 €	739 €	P.OCCUPANT
1254	SEYSSAUD Carole	22 130 €	500 €	HAB. MIEUX
1255	MEZGHENNA Essaid	77 269 €	500 €	HAB. MIEUX
1256	SAS BOULANGERIE PATISSERIE RELAIS DU GARDON M. AUJOLAT Cyril / Mme MARCOUX Laetitia	43 110 €	1 000 €	DEVANTURE
1257	MOREAU Jérémie	70 103 €	500 €	HAB. MIEUX
1258	MICHEL Chantal	41 842 €	500 €	HAB. MIEUX
1259	ROSIQUE Matias	66 234 €	500 €	HAB. MIEUX

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES N°55				
N° P	Nom Propriétaire	Montant des travaux subventionnés TTC	Montant subvention en €	Financement
1260	CATALAN Bruno	71 219 €	500 €	HAB. MIEUX
1261			1 500 €	P.OCCUPANT
1262	ROUSSEAU Alain	57 617 €	500 €	HAB. MIEUX
1263	WELTMAN Fanny	24 194 €	500 €	HAB. MIEUX
1264	CALA Camille	28 248 €	3 520 €	FAÇADE
1265	BUTTY Estebane	69 208 €	500 €	HAB. MIEUX
1266	REVERGER Nathalie	52 174 €	500 €	HAB. MIEUX
1267	POTIN Pascal	32 102 €	500 €	HAB. MIEUX
1268	WERRY Antoine	74 828 €	500 €	HAB. MIEUX
1269	OUDDANE Hameria	60 223 €	500 €	HAB. MIEUX
1270	KERLOCH Alexis	64 076 €	500 €	HAB. MIEUX
1271	FACQUEZ Jean-Michel	60 150 €	500 €	HAB. MIEUX
		1 352 269 €	23 025 €	

Monsieur le Président propose d'approuver la liste des subventions, d'un montant total de 23 025 € pour 28 bénéficiaires (30 dossiers).

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

6. Programme d'Amélioration de l'Habitat - Attribution des subventions aux propriétaires (OPAH RU ALES) – Liste n°21 des bénéficiaires

Dans le cadre de l'OPAH-RU Centre-ancien et faubourgs d'Alès, Alès Agglomération verse des subventions pour faciliter l'engagement des travaux. Ces subventions sont versées une fois les travaux achevés, après contrôle de leur réalisation et sur production des factures acquittées.

Une délibération du Conseil de Communauté du 18 février 2021 a fixé les modalités d'attribution de ces subventions sur le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain du Centre-ancien et des faubourgs d'Alès, destinées à encourager la réhabilitation des immeubles et logements anciens pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs, la réfection des façades et la réfection des devantures commerciales et la résorption de la vacance.

Cette délibération a été complétée en 2022 pour l'opération de ravalement obligatoire notamment de la place de la Libération.

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES N°21				
N° P	Nom Propriétaire	Montant des travaux subventionnés TTC	Montant subvention en €	Financement
77	SARL ALCYON M. MENEZ Pierre	30 320 €	2 000 €	DEVANTURE OPAH RU
78	SDC 1 Rue des Mourgues Chez SNC Cabinet Dousson Immobilier	22 055 €	2 002 €	COPROPRIÉTÉ DÉGRADÉE OPAH RU
79	BERGER Valérie	16 588 €	2 386 €	P. BAILLEURS OPAH RU
80	SCI JBCHRIS M. BARNIER Jean- Baptiste <u>2ème tranche</u>	701 992 €	36 612 €	P. BAILLEURS OPAH RU
		770 955 €	43 000 €	

Monsieur le Président propose d'approuver la liste des subventions pour un montant total de 43 000 € (4 bénéficiaires pour 4 dossiers).

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

7. Programme d'Amélioration de l'Habitat - Attribution des subventions aux propriétaires (OPAH RU ANDUZE) – Liste n°16 des bénéficiaires

Dans le cadre de l'OPAH-RU Commune d'Anduze, Alès Agglomération verse des subventions aux propriétaires pour faciliter l'engagement des travaux.

Une délibération du Conseil de Communauté du 15 avril 2021 a fixé les modalités d'attribution de ces subventions sur le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain de la Commune d'Anduze, destinées à encourager la réhabilitation des immeubles et logements anciens pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs, la réfection des façades et la réfection des devantures commerciales et la résorption de la vacance.

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES N°16				
N° P	Nom Propriétaire	Montant des travaux subventionnés TTC	Montant subvention en €	Financement
50	SUBTIL Simon	47 467 €	6 242 €	P. BAILLEURS OPAH RU
51	BELIN Lise	28 022 €	7 890 €	FAÇADE OPAH RU ANDUZE CAMPAGNE DE RAVALEMENT OBLIGATOIRE
		75 489 €	14 132 €	

Monsieur le Président propose d'approuver la liste de subvention pour un montant total de 14 132 € (2 bénéficiaires pour 2 dossiers).

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

8. Attribution d'aides financières au titre de l'utilisation du prélèvement « SRU » en faveur du développement du parc locatif social – Liste n° 3 des bénéficiaires

Les prélèvements dits « SRU » sont des prélèvements sur les ressources fiscales des communes déficitaires en logements sociaux. Ils sont reversés pour partie à l'EPCI, qui doit utiliser cette enveloppe « pour financer des acquisitions foncières et immobilières en vue de la réalisation de logements locatifs sociaux. » Art L302-7 du CCH.

La loi 3DS est venue préciser les modalités de contrôle de l'utilisation des fonds issus du prélèvement SRU. Les EPCI ont dorénavant l'obligation de transmettre chaque année avant le 31 mars un rapport détaillant cette utilisation et les perspectives d'utilisation des sommes non dépensées.

Les montants sont variables d'année en année, en fonction de l'inventaire annuel des logements sociaux et des dépenses déductibles réalisées par les communes. Ainsi en 2025, le montant reversé à l'EPCI s'élevait à 110 448 €.

À cette somme s'ajoute le reliquat des montant reversé à l'EPCI en 2024 pour un montant de 20 073€. L'enveloppe budgétaire global pour l'année 2026 sera donc de 130 521 €.

Le règlement d'utilisation de ces sommes a été approuvé le 17 juin 2024 puis modifié par la délibération C2025_02_23 du Conseil Communautaire du 10 avril 2025, pour ajouter des critères d'éligibilité et apporter des précisions sur les caractéristiques des opérations et les modalités de sélection des projets.

Une demande a été déposée pour :

- 1 programme de logement locatifs sociaux ordinaires dont 19 logements seniors et une salle commune sur la commune de Saint Christol lez Alès.

L'instruction de ce dossier a permis d'établir la conformité avec le règlement en vigueur.

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES N°03				
N°	Opérateur	Adresse Opérateur	Désignation Projet	Montant Subvention
1	Logis Cévenols	433 Quai de Bilina 30318 ALES CEDEX	Opération l'Obélisque 19 LLS Ordinaire/ 19 LLS Séniors 4 Rond-Point du 8 Mai 1945 30380 SAINT CHRISTOL LEZ ALES	88 000 €
			12 PLAI / 26 PLUS	
			TOTAL	88 000 €

Monsieur le Président rappelle qu'ils essaient de réinvestir ces sommes dans les communes qui les payent mais pour cela il faut qu'il y ait des projets.

Monsieur le Président propose d'approuver la liste de l'aide financière accordée, d'un montant total de 88 000 € pour 1 opération.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

V. CONSEIL, PLANIFICATION, INGÉNIERIE TERRITORIALE

9. Demande de subvention – Dispositif PLANISOLS ADEME – Mission « Intensification d'une zone d'activités économiques »

Une mission relative à l'intensification d'une zone d'activités économiques sur Alès Agglomération est prévue dans le cadre du travail partenarial avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne. Elle vise à étudier les conditions d'optimisation du foncier bâti et non bâti, de requalification des espaces publics, d'adaptation des sites au changement climatique, d'amélioration des dessertes et d'optimisation des espaces de stationnement.

La zone d'activité commerciale du "Mas d'Hours" sur Alès d'une superficie de 23,3 hectares, et qui accueille 55 établissements regroupant 640 emplois, a été retenue comme site pilote de cette mission. Cette zone présente un potentiel d'intensification avéré avec un enjeu d'optimisation du stationnement (présence d'un parking de 2,4 hectares), de valorisation du foncier encore non bâti (environ 2,5 hectares) et d'amélioration de la desserte et des déplacements.

Cette étude, d'un montant de 40 000 € HT, (inclus dans le programme partenarial de l'Agence) est susceptible d'être subventionnée à hauteur de 80 % (soit 32 000 € HT) par le dispositif "PLANISOLS : Aides en faveur de la sobriété foncière et de la limitation de l'artificialisation des sols dans les stratégies territoriales (ZAN) », mené par l'ADEME en 2026 sur 5 régions "pilotes" dont l'Occitanie.

Monsieur le Président propose de solliciter la subvention PLANISOLS auprès de l'ADEME pour ce projet.

Plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	Montant en euros	% (±)
ADEME	32 000 €	80%
<i>Sous total</i>	32 000 €	80%
Alès Agglomération – autofinancement	8 000 €	20%
TOTAL GÉNÉRAL HT	40 000 €	100 %

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DGA CADRE DE VIE

VI. INFRASTRUCTURES

10. Remise gracieuse sur la facture du branchement neuf d'assainissement collectif

Le Département de l'eau d'Alès Agglomération assure la gestion de la réalisation des branchements neufs d'assainissement sur les 23 communes gérées en régie, dont la commune de Le Martinet fait partie.

À ce titre, Alès Agglomération a réalisé un branchement neuf d'assainissement pour le compte de Monsieur Jaouad ZEROUAL, au niveau de sa parcelle récemment acquise et cadastrée AC 421 sur la commune de Le Martinet.

Monsieur Jaouad ZEROUAL, une fois la facture d'un montant de 2 109,02 € payée et les travaux réalisés, a demandé à Alès Agglomération le remboursement de cette facture en affirmant qu'un branchement desservait déjà sa parcelle, et donc que les travaux ont été réalisés pour rien.

Il mettait en avant qu'Alès Agglomération aurait dû savoir que la boîte de branchement existante présente devant la parcelle voisine AC 420 desservait en réalité la parcelle AC 421 de Monsieur Jaouad ZEROUAL, et que celui-ci aurait dû en être informé lors de sa demande de travaux.

Il se trouve que toutes les informations techniques et administratives dont disposait Alès Agglomération laissaient à penser que le branchement existant ne desservait pas la parcelle AC 421 de Monsieur Jaouad ZEROUAL, mais bien la parcelle AC 420 voisine.

Monsieur Jaouad ZEROUAL a alors saisi la Médiation de l'eau afin d'obtenir leur avis sur sa demande de remboursement intégral des travaux.

Monsieur le Médiateur de l'eau a rendu son avis n°2025-5301 le 13 avril 2026. Il propose qu'Alès Agglomération annule 25 %, soit 527,25 €, de la facture initiale de 2109,02 €.

Dans le but de résoudre à l'amiable ce conflit, **Monsieur le Président** propose d'accepter cette proposition du Médiateur de l'eau en accordant une remise gracieuse de 527,25 € sur la facture de raccordement à l'assainissement collectif de Monsieur Jaouad ZEROUAL,

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

11. Remises gracieuses sur les parts assainissement collectif des factures d'eau : liste 2026-2
--

Sur son périmètre d'intervention, la REAAL assure la facturation de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

À ce titre, elle est amenée à recevoir régulièrement, de la part de ses abonnés, des demandes de réduction des montants de factures, pour cause d'importantes fuites d'eau après compteur.

En première approche, ces demandes sont examinées sous l'angle du dispositif législatif dit "Warsmann". Toutefois, les critères d'éligibilité de ce dispositif ne permettent parfois pas d'écarter des factures pourtant extrêmement élevées et qui peuvent avoir des conséquences économiques ou sociales importantes.

Le règlement de service de l'eau a récemment été modifié en y intégrant les conditions d'octroi de remises gracieuses pour les factures de ce type.

Aussi, pour l'année 2026, une deuxième liste de demandes de remises gracieuses qui entrent dans les critères d'éligibilité fixés par le règlement de service est soumise au vote du Bureau, qui a délégation pour accorder des remises gracieuses sur les parts assainissement. Il s'agit de la liste 2026-2.

Les parts eau potable sont quant à elles examinées par le Conseil d'Exploitation de la REAAL.

Monsieur le Président propose d'octroyer les remises gracieuses, sur les parts assainissement collectif des factures d'eau.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

12. Travaux de pose d'une conduite feeder sur la passerelle dite « du Riste » - Communes de La Grand'Combe et Les Salles du Gardon

Le futur champ captant dit de « Gravelongue » remplacera, à terme, le captage d'eau superficielle dit du « Moulin Larguier », qui constitue une ressource non régularisable au titre des Codes de l'environnement et de la santé publique.

La pose d'une conduite feeder, en encorbellement, sur la passerelle dite « du Riste », sur les communes de La Grand'Combe et de Les Salles du Gardon, est au préalable nécessaire pour la mise en service de cette nouvelle ressource du bassin Grand'Combien.

Plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	Montant en euros HT	%
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	120 120,00 € HT*	70 %
Conseil Départemental du Gard	17 160,00 € HT*	10 %
Sous total HT	137 280,00 €	80 %
Alès Agglomération	34 320,00 € HT	20 %
TOTAL HT	171 600,00 €	100 %

*hors application éventuelle d'un taux plafond

Monsieur le Président propose d'autoriser la réalisation et le plan de financement prévisionnel des travaux de pose d'une conduite feeder sur la passerelle dite « du Riste », située entre les communes de La Grand'Combe et de Les Salles du Gardon, dont le coût prévisionnel s'élève à 171 600 €.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

13. Complément au schéma directeur d'assainissement collectif - Communes d'Alès, de Saint Jean du Pin, de Saint Hilaire de Brethmas et de Saint Martin de Valgalgues

Le réseau de collecte du système d'assainissement d'Alès-St Hilaire de Brethmas est non conforme par temps de pluie. En effet, les déversements sont trop nombreux et les volumes d'eaux claires parasites drainées perturbent le fonctionnement des collecteurs et de la station d'épuration.

Les réseaux des communes d'Alès, de Saint Jean du Pin, de Saint Hilaire de Brethmas et de Saint Martin de Valgalgues, qui constituent en partie ce système, ont fait l'objet d'un diagnostic dans le cadre d'un schéma directeur d'assainissement collectif et un programme de travaux visant à résoudre les dysfonctionnements observés a alors été défini.

Dans ce programme, le scénario consistant à réhabiliter et à restructurer le réseau à l'aval du bassin d'orage de la Gibertine n'est techniquement pas viable et adapté à toutes les problématiques rencontrées.

Après échanges avec les services de l'État et les partenaires financiers, il a été convenu qu'un nouveau scénario, de plus grande ampleur et plus ambitieux, pourrait être étudié et qu'en cela, un complément au schéma directeur d'assainissement collectif pouvait être réalisé.

Ce complément peut être subventionné par le Conseil Départemental du Gard et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	Montant en euros HT	%
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	12 103,50 € HT*	50 %
Conseil Départemental du Gard	7 262,10 € HT*	30 %
Sous total HT	19 365,60 €	80 %
Alès Agglomération	4 841,40 € HT	20 %
TOTAL HT	24 207,00 €	100 %

*hors application éventuelle d'un taux plafond

Monsieur Philippe RIBOT, 5^{ème} Vice-Président, demande pourquoi il faut faire des compléments au schéma directeur déjà effectué ?

Monsieur Claude CERPEDES, membre du Bureau de Communauté et maire de la commune de Saint Martin de Valgalgues, explique que les propositions faites dans le schéma directeur ne permettent pas d'arriver à être conforme à la loi DERU 2 (Directive Eaux Résiduaire Urbaines révisée) prise par l'Union européenne qui réforme en profondeur la législation sur l'assainissement et la gestion de l'eau.

Monsieur le Président propose d'approuver la réalisation et le plan de financement prévisionnel d'un complément au schéma directeur d'assainissement collectif des communes d'Alès, de Saint Jean du Pin, de Saint Hilaire de Brethmas et de Saint Martin de Valgalgues, dont le coût s'élève à 24 207 € HT

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

14. Mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement - Commune de Saint Privat des Vieux

Le schéma directeur d'assainissement de la commune de Saint Privat des Vieux a mis en évidence de nombreuses anomalies sur les collecteurs et les regards de visites d'eaux usées répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Leur réhabilitation permettra d'éliminer les entrées d'eaux claires parasites et d'améliorer ainsi le fonctionnement du système d'assainissement collectif de la commune de Saint Privat des Vieux.

Ces travaux ont été scindés en deux phases. La première phase a été engagée en 2025 et il convient, à présent, de réaliser la seconde phase.

Plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	Montant en euros HT	%
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	45 000,00 € HT*	50 %
Conseil Départemental du Gard	27 000,00 € HT*	30 %
Sous total HT	72 000,00 €	80 %
Alès Agglomération	18 000,00 € HT	20 %
TOTAL HT	90 000,00 €	100 %

*hors application éventuelle d'un taux plafond

Monsieur le Président propose d'approuver la réalisation et le plan de financement prévisionnel de la phase II des travaux ponctuels sur les collecteurs et regards de visite d'eaux usées faisant suite au schéma directeur d'assainissement de la commune de Saint Privat des Vieux, dont le montant s'élève à 90 000 € HT

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

15. Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement - Commune de Thoiras-Corbès

Le schéma directeur d'assainissement du système d'assainissement de Thoiras a montré que les collecteurs d'eaux usées, situés sur le chemin d'accès à la station d'épuration du centre-bourg de Thoiras présentent de nombreux défauts structurels.

Leur réhabilitation permettra d'améliorer le fonctionnement du réseau d'assainissement et s'inscrit dans le projet global consistant à construire une nouvelle unité de traitement.

Plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	Montant en euros HT	%
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	86 100,00 € HT*	70 %
Conseil Départemental du Gard	12 300,00 € HT*	10 %
Sous total HT	98 400,00 €	80 %
Alès Agglomération	24 600,00 € HT	20 %
TOTAL HT	123 000,00 €	100 %

*hors application éventuelle d'un taux plafond

Monsieur le Président propose d'approuver la réalisation et le plan de financement prévisionnel des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement situé sur le chemin d'accès à la station d'épuration du centre-bourg de Thoiras, dont le coût s'élève à 123 000 € HT.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

16. Réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)- Commune de Génolhac

Le précédent Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) de la commune de Génolhac a été réalisé par le bureau d'études Cereg en 2014.

Néanmoins, aujourd'hui, plusieurs problématiques sont recensées sur ce territoire.

Tout d'abord, la ressource de l'Homol génère des difficultés d'exploitation en automne. Ainsi, bien que des travaux d'amélioration soient prévus en 2027, il convient d'étudier la fiabilité de cette ressource sur le long terme.

Par ailleurs, le rendement du réseau n'est pas satisfaisant. Aussi, les actions qui interviendront en cours d'étude (sectorisation, recherche de fuites, installation de nouveaux comptages) et qui seront prescrites dans le programme de travaux devront permettre d'améliorer ce rendement.

Enfin, une part importante des conduites est classée comme à risque de relargage de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère). L'état des lieux, ainsi que les calculs menés dans le cadre du SDAEP, viendront conforter la démarche en cours consistant à identifier et à renouveler les tronçons incriminés.

L'actualisation du SDAEP de la commune de Génolhac permettra à la Collectivité de se doter d'un outil de hiérarchisation et de planification des travaux sur le court, moyen et long terme, solutionnant les problèmes rencontrés sur ce territoire. L'étude contiendra une modélisation numérique, absente pour le moment sur ce périmètre.

Plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	Montant en euros HT	%
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	120 550,00 € HT*	50 %
Conseil Départemental du Gard	72 330,00 € HT*	30 %
Sous total HT	192 880,00 €	80 %
Alès Agglomération	48 220,00 € HT	20 %
TOTAL HT	241 100,00 €	100 %

*hors application éventuelle d'un taux plafond

Monsieur Pierre VIGUIE, Directeur Général Adjoint au Cadre de vie, précise qu'effectivement toutes ces études ont un coût non négligeable, mais c'est une obligation si l'on veut avoir par la suite, des opérations d'investissement subventionnées. Le cahier des charges de ces schémas est observé par l'Agence de l'Eau et le Département, où, effectivement, il y a pas mal d'éléments qu'il faut obligatoirement prendre en compte à leur demande. L'estimation est faite à partir d'un marché accord cadre qui a été passé il y a quelques années. Il y a eu une concurrence mise en œuvre. Ces schémas sont plus précis que ceux qui ont été faits il y a 10, 15, 20 ans. Parce qu'effectivement, il faut arriver à y voir de manière très fiable les opérations qu'il faut engager en priorité. Et ces schémas ne sont valables que 10 ans. Il faut les renouveler ensuite. Si un schéma a plus de 10 ans, il ne permet pas d'avoir des opérations subventionnées.

Monsieur le Président précise que c'est en cas de besoin de mise aux normes ou d'extension des réseaux.

Monsieur le Président propose d'approuver la réalisation et le plan de financement prévisionnel du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la commune de Génolhac, dont le coût prévisionnel s'élève à 241 100 € HT.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

17. Travaux ponctuels faisant suite au schéma directeur d'assainissement - Commune de Rousson

Le schéma directeur d'assainissement de la commune de Rousson, réalisé par le bureau d'études OTEIS, a mis en évidence de nombreuses anomalies sur les collecteurs et les regards de visite d'eaux usées répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Leur réhabilitation permettra d'éliminer des entrées d'eaux claires parasites et d'améliorer ainsi le fonctionnement des systèmes d'assainissement collectif de la commune de Rousson.

Plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	Montant en euros HT	%
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	241 000,00 € HT*	50 %
Conseil Départemental du Gard	144 600,00 € HT*	30 %
Sous total HT	385 600,00 €	80 %
Alès Agglomération	96 400,00 € HT	20 %
TOTAL HT	482 000,00 €	100 %

*hors application éventuelle d'un taux plafond

Monsieur le Président propose d'approuver la réalisation et le plan de financement prévisionnel des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement du chemin de Brissac et de l'impasse des Treillettes sur la commune de Rousson, dont le coût prévisionnel s'élève à 367 318,00 € HT.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

18. Réhabilitation du réseau d'assainissement - Commune de Rousson

Le schéma directeur d'assainissement de la commune de Rousson, réalisé par le bureau d'études OTEIS, a mis en évidence l'état de dégradation avancé du réseau d'assainissement du chemin de Brissac et de l'impasse des Treillettes (fissures, effondrements partiels, dégradations de surface, racines ...).

Leur réhabilitation permettra d'éliminer des entrées d'eaux claires parasites et d'améliorer ainsi le fonctionnement du système d'assainissement collectif de Rousson-Saut du Loup.

Plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	Montant en euros HT	%
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	183 659,00 € HT*	50 %
Conseil Départemental du Gard	110 195,40 € HT*	30 %
Sous total HT	293 854,40 €	80 %
Alès Agglomération	73 463,60 € HT	20 %
TOTAL HT	367 318,00 €	100 %

*hors application éventuelle d'un taux plafond

Monsieur le Président propose d'approuver la réalisation et le plan de financement prévisionnel des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement du chemin de Brissac et de l'impasse des Treillettes sur la commune de Rousson, dont le montant s'élève à 367 318 € HT.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

VII. ENVIRONNEMENT URBAIN

19. Octroi de fonds de concours à diverses communes dans le cadre de la valorisation des déchets

Alès Agglomération conduit une politique de gestion et de valorisation des déchets, pour faire face à des coûts de plus en plus élevés et préserver l'environnement.

Dans ce cadre, il a été décidé d'aider les Communes dans l'acquisition d'un broyeur à végétaux et l'acquisition d'un véhicule pour l'acheminement des encombrants vers les lieux de tri.

Ces aides sont attribuées sous forme de fonds de concours exceptionnel avec un plafond de 12 500 € pour l'acquisition d'un broyeur et 15 000 € pour l'acquisition d'un véhicule. Cette aide est plafonnée à 50 % du montant hors taxe (toutes aides confondues).

SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON

Acquisition d'un matériel de transport pour l'acheminement des encombrants

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 28 088,10 €. Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2021_10_13 et ses annexes, le montant du fonds de concours accordé pour cette acquisition s'élève à la somme de 14 044,05 €.

Monsieur le Président propose d'approuver un fonds de concours à 1 commune pour un montant de 14 044,05 €.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DGA POLITIQUES PUBLIQUES

VIII. ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

20. Octroi de subventions dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire - Année scolaire 2026-2027

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) s'inscrit dans une démarche partenariale pour assurer une cohérence et une continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, en direction des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

Pour la mise en œuvre de cette politique éducative, un appel à projet est lancé auprès des partenaires associatifs.

Subventions PEdT année scolaire 2026/2027 Alès Agglomération		
Association ou Organisme Bénéficiaire	Intitulé de l'action	Subvention 2026
Diptyk	Ateliers d'art plastique	6 566 €
Lili sème ses mots	Ateliers de poésie musicale	5 492 €
A corps pluriel	Atelier musical	4 698 €

Subventions PEdT année scolaire 2026/2027 Alès Agglomération		
Association ou Organisme Bénéficiaire	Intitulé de l'action	Subvention 2026
Motricité pour bébé	Atelier de motricité auprès d'enfant	2 174 €
Animalin	Découverte des animaux	5 014 €
Les amis de Magali	Parrainage Ferme Pédagogique pour visite	720 €
OMS	Multi sports	9 415 €
Le Salto	Initiation au Cirque	3 140 €
Girouli	Éveil artistique	2 744 €
L'école du Yoga	Initiation au yoga	1 952 €
1001 mémoires	Contes	5 295 €
A Deaux Mino	Ateliers de baby gym	900 €
Formasec 30	Premiers secours et parcours citoyen	4 000 €
Eloquencie	Formation à l'art oratoire	2 000 €
Centre Social Le Kiosque	Cultures urbaines	1 800 €
	Projet atelier	1 200 €
Propose	Développer le sens artistique des enfants	2 000 €
Académie Cévenole	Concours d'oralité et cabri jeune	500 €
Viv 'art	Initiation au théâtre	1 042 €
TOTAL		60 652 €

Monsieur le Président propose d'octroyer les subventions aux diverses associations ou organismes au titre du Projet Éducatif de Territoire (PedT).

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

IX. TEMPS LIBRE

21. Travaux de mise en sécurité du conservatoire musique danse théâtre Maurice André

À proximité immédiate de plusieurs quartiers prioritaires, le Conservatoire joue un rôle central en matière de cohésion sociale. Il constitue un espace de mixité, d'apprentissage et d'épanouissement personnel pour de nombreux jeunes du territoire.

Cependant, le bâtiment du conservatoire présente aujourd'hui des problèmes de sécurité et de conformité. Des désordres structurels affectent l'auditorium et les salles de cours (fissures, vieillissement des matériaux).

Ces dysfonctionnements nécessitent la réalisation urgente de travaux de mise en sécurité et de mise aux normes, afin de garantir la protection des usagers et permettre la poursuite des activités dans des conditions optimales.

L'opération envisagée vise ainsi :

- à sécuriser durablement le bâtiment,
- à garantir la conformité réglementaire,
- à maintenir un service public culturel essentiel pour un public largement issu des quartiers prioritaires.
-

Au regard de la forte fréquentation du conservatoire par des publics issus des QPV et de son rôle structurant dans l'accès à la culture, ce projet présente un enjeu majeur en matière d'égalité des chances, de réussite éducative et de cohésion sociale.

Plan de financement prévisionnel du projet :

ORGANISMES	Montant en euros	% (±)
État	400 000 €	80%
<i>Sous total</i>	400 000 €	80 %
Alès Agglomération - <i>autofinancement</i>	100 000 €	20 %
Total opération globale	500 000 €	100 %

Monsieur le Président propose d'approuver le projet de réalisation « Travaux de mise en sécurité du conservatoire musique danse théâtre Maurice André » et son plan de financement prévisionnel, pour un coût de 500 000 € HT.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DIRECTION GÉNÉRALE

X. DÉVELOPPEMENT DURABLE

22. Octroi d'une subvention pour une installation solaire photovoltaïque et thermique - Liste des bénéficiaires

Engagée depuis 2007 à travers l'Agenda 21 intercommunal, Alès Agglomération encourage le développement d'une filière des énergies renouvelables (engagement 7) et favorise les économies d'énergie (engagement 17).

Alès Agglomération s'inscrit ainsi, dans une démarche de lutte contre le changement climatique amorcée par la loi « Grenelle II », avec le développement de centrales de production électrique issue des énergies renouvelables, la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Dans ce cadre, Alès Agglomération a souhaité encourager les usagers à faire le choix d'équipements économes en énergie. Chaque foyer se situant sur le territoire des 71 communes de l'Agglomération peut ainsi prétendre à une subvention de 200 € pour financer l'installation d'un chauffe-eau solaire, un système solaire combiné ou des panneaux photovoltaïques. L'attribution de cette subvention a été limitée à une par foyer et par an.

2019 dossiers ont été étudiés depuis le lancement de l'opération en 2008.

Les retombées économiques pour les installateurs en énergies renouvelables sont de l'ordre de **24 787 834 €**, dont **8 971 479 €** pour les entreprises situées sur le territoire de la Communauté Alès Agglomération.

	Nom	Prénom	Commune	Subvention
1	ROS	Jean-François	ALES	200 €
2	MARTINEZ	Boris	ALES	200 €
3	SEVESTRE	Jean-Jacques	ALES	200 €
4	PONGI	Aurélie	ALES	200 €
5	NOUVEL MARTIN	Claudie	ALES	200 €
6	JASINSKI	Jérôme	ALES	200 €
7	CHAREYRE	Patricia	ALES	200 €
8	SANCHEZ	Sylvie	BOISSET ET GAUJAC	200 €
9	GUERLET	Patrice	BOISSET ET GAUJAC	200 €
10	FERRING	Jean-Marie	LA GRAND COMBE	200 €
11	PRUD'HOMME	Cyril	LA GRAND COMBE	200 €
12	PAMBOUTZOGLOU	Serge	LA VERNAREDE	200 €
13	FERNANDES	Fernand	LA VERNAREDE	200 €
14	BAHLER	Jacqueline	LEZAN	200 €
15	ANTON	Stéphane	LEZAN	200 €
16	ROMERA	Emmanuel	MONS	200 €
17	LADET	Marc	MONS	200 €
18	HALARD	Yvan	RIBAUTE LES TAVERNES	200 €
19	GENGOUX	Aurore	ROUSSON	200 €
20	PASTRE	Gilbert	ROUSSON	200 €
21	CACHON	Hervé	ROUSSON	200 €
22	VIALA	Mireille	SALINDRES	200 €
23	VEROT	Bruno	ST FLORENT SUR AUZONNET	200 €
24	TAITON	Geoffrey	ST HILAIRE DE BRETHMAS	200 €
25	BEAUFILS	Gislhain	ST JULIEN DE CASSAGNAS	200 €
26	LEXTRAY	Erich	ST JULIEN LES ROSIERS	200 €
27	HANOT	Alexandre	ST MARTIN DE VALGALGUES	200 €
28	BOSCHET	Frédy	ST MARTIN DE VALGALGUES	200 €
29	MARCON	Nathalie	ST PRIVAT DES VIEUX	200 €
30	LERISSEL	Jean-Louis	ST PRIVAT DES VIEUX	200 €

	Nom	Prénom	Commune	Subvention
31	CARLES	Olivier	ST PRIVAT DES VIEUX	200 €
32	DUBAILLE	Sylvain	SENECHAS	200 €
33	MERCIER	Francis	VEZENOBRES	200 €
TOTAL				6 600 €

Monsieur le Président propose d'approuver l'attribution de 33 subventions aux bénéficiaires pour un montant total de 6 600 €.

Votants : 69

Pour : 69 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

L'assistance n'ayant pas de question, **Monsieur le Président** lève la séance à 17h50.

La Secrétaire de Séance
Méryl FRIZON-DEBIERRE

Le Président
Christophe RIVENO